

Paris, le 20 décembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Loi de finances et agriculture : la transmission des exploitations oubliée !

Le Projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2019 vient d'être voté et contient des avancées sur plusieurs points, notamment en matière d'épargne de précaution, d'abattement pour les jeunes agriculteurs ou de transmissions à titre gratuit. Mais plusieurs points suscitent l'inquiétude des paysans, de la RPD, aux transmissions qui se font à titre onéreux.

Notre travail pour créer un dispositif d'épargne de précaution favorable à la résilience des exploitations et pour maintenir un dispositif d'abattement pour les jeunes agriculteurs pertinent a porté ses fruits. Néanmoins ce projet de loi suscite, pour Jeunes Agriculteurs, des déceptions, que ce soit sur la RPD ([voir notre CP d'hier](#)) que sur la problématique de la transmission à titre onéreux. Nous n'avons senti aucune ambition politique à ce sujet, si ce n'est se cacher derrière l'épargne de précaution pour boucler le budget de l'Etat sur le dos des agriculteurs à coup de fiscalité punitive.

L'adoption de ce PLF s'inscrit pourtant dans un contexte que nous avons rappelé à plusieurs reprises et confirmé par le Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) qui a démontré le 18 décembre une baisse de l'investissement et une hausse des charges dans nos exploitations.

En effet, lors de l'examen du PLF en nouvelle lecture devant l'Assemblée Nationale, les députés de la majorité ont rejeté un amendement visant à faciliter la transmission d'exploitations à titre onéreux, dans le cadre du nouveau dispositif d'épargne de précaution. Or, Bruno Le Maire, comme le Président de la République, lors de son discours devant les 1000 jeunes à l'Élysée, avaient reconnu la nécessité d'enrayer les problèmes liés à la transmission des exploitations agricoles.

Malgré de très nombreux engagements, force est de constater que le Gouvernement et ses parlementaires ne semblent pas vouloir se saisir de cet enjeu. Si les échanges de Jeunes Agriculteurs avec Bercy ont fini par payer sur l'abattement JA, cela n'a pas été le cas de la transmission pour laquelle le Gouvernement n'a manifesté aucun intérêt. Comment faire pour envisager l'avenir de l'agriculture lorsque 20% des agriculteurs ont moins de 40 ans, laissant présager un nombre massif de départs à la retraite ?

Contact Presse

Thomas DEBRIX | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.